



Audience solennelle du 17 mars 2025

Le tribunal administratif de Strasbourg a tenu son audience solennelle ce lundi 17 mars 2025, en présence de personnalités civiles, militaires et judiciaires du ressort.

L'audience a débuté par l'installation de Mme Nathalie Tiger-Winterhalter, qui succède à M. Xavier Faessel en qualité de présidente du tribunal, puis de Mme Guénaëlle Haudier, vice-présidente en charge de la 6^{ème} chambre, et M. Matthieu Latieule, conseiller affecté en chambre urbanisme.

La présidente a ensuite présenté l'activité du tribunal et dressé le bilan de l'année 2024, confirmant une tendance à la hausse du nombre de dossiers depuis plusieurs années. Ainsi, près de 9 800 affaires ont été enregistrées en 2024, soit une augmentation globale de + 4,28% par rapport à l'année précédente. La part du contentieux des étrangers représente, avec plus de 5 100 entrées, 53% des affaires enregistrées, tandis que les contentieux sociaux avec plus de 1 000 entrées en 2024 ont augmenté de plus de 17%. 1520 affaires ont été traitées en urgence, soit 11% de plus qu'en 2023.

Cette hausse de l'activité a justifié la création d'une 8^{ème} chambre et d'un poste de 1^{er} vice-président au 1^{er} septembre 2024.

Au total, ce sont 34 magistrats et 41 agents de greffe et aides à la décision qui contribuent au traitement de ces dossiers, dont le délai moyen de jugement, toutes affaires confondues, s'établit à 7 mois et 28 jours.

La présidente a souligné l'importance du juge administratif dans le règlement des litiges. Les magistrats veillent à rendre des décisions de qualité, dans des domaines qui touchent de nombreux aspect de la vie des citoyens.

Elle a ainsi indiqué que la saisine accrue du juge administratif témoigne de la vitalité de l'Etat de droit : chaque jour, dans chacune de ses décisions, le juge administratif applique la loi et contrôle la légalité de l'action administrative.

En 2025, le tribunal administratif de Strasbourg veillera à maintenir la qualité des décisions qui sont rendues : en 2024, près de 87 % des décisions rendues par le tribunal ont été confirmées par le juge d'appel, la cour administrative d'appel de Nancy.

Enfin, l'audience solennelle a, cette année encore, dans la tradition du tribunal d'inscrire son action dans la vie de la cité et de mener des collaborations avec le monde universitaire, été l'occasion de donner la parole à des personnalités extérieures.

Ainsi, M. Nicolas Chifflot, vice-doyen de la faculté de droit de Strasbourg, professeur de droit public, a poursuivi par une intervention sur le thème « Enseigner le droit administratif en 2025 ».

Maître Anne-Claire Muller-Pistré, avocate au barreau de Strasbourg, a exposé sa pratique du droit et sa perception de la justice administrative.



Mme Nathalie Tiger-Winterhalter

Titulaire d'une licence d'allemand, ancienne élève de l'Institut régional d'administration de Metz et de l'Ecole nationale d'administration (promotion 1998 Valmy), Mme Tiger-Winterhalter a débuté sa carrière de magistrate administrative au sein du tribunal administratif de Strasbourg, avant de rejoindre le tribunal administratif de Caen en 2001. Elle a ensuite exercé ses fonctions au sein de la cour administrative d'appel de Nantes avant d'être nommée vice-présidente de section au tribunal administratif de Paris en 2015. Elle a exercé les fonctions de première vice-présidente du tribunal administratif de Nantes de septembre 2020 à août 2022 avant d'être nommée secrétaire générale des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.



Mme Guénaëlle Haudier

Diplômée de l'institut d'études politiques de Strasbourg et titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit public de la faculté de Strasbourg, Mme Guénaëlle Haudier a débuté sa carrière au tribunal administratif d'Amiens en 2006 avant de rejoindre le tribunal administratif de Strasbourg en 2008. En 2017, Mme Haudier a été affectée à la cour administrative d'appel de Nancy, où elle a exercé ses fonctions jusqu'en 2023. Elle a ensuite été nommée directrice des affaires juridiques des hôpitaux universitaires de Strasbourg. Depuis le 1^{er} janvier 2025, elle est vice-présidente au tribunal administratif de Strasbourg.



M. Matthieu Latieule

Diplômé de l'institut d'études politiques de Toulouse en 2015 et de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2016 (master « affaires publiques »), Matthieu Latieule a débuté sa carrière en tant qu'inspecteur de la jeunesse et des sports à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts-de-France puis en direction d'administration centrale au ministère chargé des sports. En 2022, il a intégré par la voie interne l'institut national du service public (Ex Ecole nationale d'administration), promotion « Joséphine Baker », dont il est sorti en octobre 2024 pour rejoindre le tribunal administratif de Strasbourg en qualité de magistrat au sein de la 7^{ème} chambre, compétente en matière d'urbanisme.

Contacts presse :

Laetitia KALT / Claire ANDRES-KUHN

03.88.21.23.26 / communication.ta-strasbourg@juradm.fr